

**Type de réunion**

Réunion d'école privée  
Réunion de collège privé  
Réunion de lycée général et technologique privé

**Discussion sur le constat**

Les discussions sont handicapées par un manque de vision sur le moyen et le long terme de l'évolution économique et de ce qu'elle impliquera au niveau des emplois.

**06 Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?**

LES CONSTATS

- Les essais de diversification sont perçus comme du bricolage car le fond des programmes et la façon d'enseigner n'ont pas changé depuis des années. Il y a un manque d'efficacité car le système reste assez rigide et minimise les compétences manuelles.
- Par rapport à 1989, les moyens n'ont pas suivi. En effet, les effectifs de classe sont d'une bonne trentaine d'élèves et les programmes sont identiques.
- Le Baccalauréat représente une « voie royale ».
- Dévalorisation de l'enseignement professionnel, notamment due à la mauvaise réputation de certains établissements.
- Difficulté de l'enseignant face à la diversité par manque de formation et de moyens.

LES PROPOSITIONS

- Lutter contre la hiérarchisation des filières notamment en valorisant les métiers manuels et artisanaux et développant les contacts entre l'Ecole et l'Entreprise.
- Alléger les effectifs des classes, à fortiori en nommant plus d'enseignants.
- Proposer aux enseignants une formation pour faire face et répondre à la diversité des élèves (savoir détecter un enfant précoce ou dyslexique par exemple).
- Garder un programme commun avec un enseignement de base et proposer des décroissements de classe sur une demi-journée.
- Mettre en place des cycles « élastiques » où l'enfant pourrait apprendre à son rythme (par exemple, faire son école primaire entre 4 et 7 ans).
- Revoir la nomination des enseignants en ZEP. Valoriser leur travail et inclure dans leur emploi du temps des heures de concertation.
- Revoir le recrutement des enseignants avec des formations continues obligatoires.
- Développer les passerelles du technique vers le général et réciproquement, mais aussi entre la vie active et le cursus scolaire.

**16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative - en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?**

Quel doit être le rôle des parents à l'école ? Comment favoriser son exercice ?

On constate le désintérêt des parents et le manque de communication.

Les solutions proposées sont :

- Plus d'investissement des parents dans le suivi des devoirs et de la vie scolaire.
- Développer le partenariat entre parents et professeurs :
  - En organisant des réunions à l'école en modifiant le contenu et en ayant l'objectif d'attirer les parents.
  - Journées portes ouvertes dans la structure scolaire pour favoriser les échanges entre familles et professeurs.
  - Créer des entretiens individuels élèves – professeurs.
  - Mettre en place la disponibilité des professeurs, afin d'organiser des permanences à thèmes par semaine dans les matières principales ( mathématiques, français etc... ) ouvertes à tous les parents intéressés ou ayant des enfants en difficultés dans ces matières là, ce qui permettrait aussi d'éviter les files d'attente.
  - Redéfinir les rôles des parents à l'école dès la maternelle pour éviter de contrarier le système éducatif.
  - Système répressif en appliquant des sanctions, tel que suspendre les allocations familiales afin de supprimer tout absentéisme abusif, violences lourdes ou répétées, drogues, et qui dans certains cas peut être le seul moyen dissuasif.

Quelles règles les enseignants et les élèves doivent-il respecter dans leurs relations mutuelles ?

Les solutions proposées sont :

- Confiance par le dialogue et la communication.
- Respect des enfants par rapport aux adultes et enseignants.
- Rétablir l'autorité des parents et des enseignants dans un respect mutuel.
- Partenariat entre les élèves et les professeurs pour présenter l'école aux parents, afin de les aider à s'y intéresser, et collaborer efficacement à l'éducation des enfants.

## **21 Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?**

CONSTAT

Le métier d'enseignant c'est aussi éduquer.

La formation laisse peu de place à la pédagogie et encore moins à l'éducation.

Souvent les formateurs ne sont plus rentrés dans une classe depuis longtemps.

Malaise de l'enseignant dans l'exercice de son métier

- à cause de la formation
- à cause de la non reconnaissance du métier
- maintenant le professeur a toujours tort
- l'enseignant ne se sent plus soutenu

Le métier d'enseigner c'est aussi écouter.

L'enseignant ne peut pas être spécialiste de tout. Ce n'est pas le super spécialiste dans sa discipline, le super pédagogue, le super éducateur, le super psychologue, le super infirmier, super médecin etc...

La sélection des enseignants par concours dans leur discipline n'est pas bonne.

Devenir enseignant en primaire c'est le parcours du combattant.

## SOLUTIONS

Il faut mieux définir la spécificité du métier d'enseignant en maternelle, primaire, collège et lycée.

Il faut changer le recrutement et la formation.

Commencer à enseigner plus tôt, pendant les études.

Expérience d'enseignement obligatoire avant le concours.

Faire intervenir les professionnels dans les écoles et faire rentrer les enseignants dans les entreprises.

Il faut renforcer le rôle des directeurs d'école et des Chefs d'Etablissement.

Affecter différemment les enseignants en mettant les plus expérimentés dans les zones difficiles.

---

## Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

**1** Garder le collège unique, mais avec une découverte plus accentuée des métiers, notamment manuels, par exemple en développant les relations avec les entreprises pour une meilleure image de l'enseignement professionnel.

**2** Faire évoluer le cadre des rencontres parents-professeurs afin de mieux les ouvrir aux parents et aller vers un discours éducatif commun.

**3** Renforcer l'équipe éducative par des personnels spécialisés, et donner une instruction spécifique aux élèves de primaire et de collège sur leurs droits et leurs devoirs, en insistant sur le respect des personnes et des institutions.